



DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

DEMANDEUR :

Nom et Prénom ou Raison sociale de l'entreprise et adresse :

.....
.....
.....

Nom de la personne à contacter :

N° de Tél :/...../...../.....

Adresse Mail :

Agissant pour le compte de (nom et adresse) :

.....
.....

ADRESSE DE L'OCCUPATION TEMPORAIRE :

.....
.....
.....

PERIODE DE L'OCCUPATION TEMPORAIRE :

NATURE DE L'OCCUPATION TEMPORAIRE :

- Echafaudage (préciser le type d'échafaudage)
- Benne Matériaux Palissades Cabane de chantier Grue

DETAIL DE L'OCCUPATION TEMPORAIRE

Longueur : Largeur : Surface Totale :

DANS LE CADRE DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE OU PERMIS DE CONSTRUIRE, PRECISER :

N° de la Déclaration Préalable : Date de l'avis favorable :

N° du Permis de Construire : Date de l'avis favorable :

NATURE EXACTE DES TRAVAUX :

MESURES SOUHAITÉES POUR LA CIRCULATION :

- Interdiction de circulation

du N° au N°

Sur le tronçon situé entre la rue

Et la rue

- Sur toute la rue (Route barrée)

Accessible au riverains

Non accessible aux riverains

Chaussée rétrécie : Alternat par panneaux Alternat par feux tricolores Déviation par : Autre :**MESURES SOUHAITÉES POUR LE STATIONNEMENT :** Stationnement interdit au droit du chantier Sur toute la rue Face au chantier du N° au N° Sur le tronçon situé entre la rue

Et la rue

 Autre :**OBSERVATIONS :**

.....
.....

● La présente demande doit impérativement parvenir à la Mairie au moins **10 jours ouvrables avant la date prévue d'intervention.**

● En deçà de 10 jours, le dossier ne sera pas traité et sera retourné au bénéficiaire, il en sera de même pour tout dossier incomplet.

● Avant toute demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public, vous devez vous assurer après du service de l'Urbanisme en Maire, que les travaux concernés par cette demande ne sont pas soumis à DECLARATION PREALABLE ou PERMIS DE CONSTRUIRE en appelant le 04.68.95.34.39.

● La Présente demande ne pourra être instruite qui si elle est accompagnée d'un croquis de l'installation précisant l'emplacement, les dimensions souhaitées, la surface occupée.

● Joindre la copie de l'attestation d'assurance relative au matériel utilisé (échafaudage, palissade, cabane de chantier, benne, grue...) ainsi que les rapports de vérification périodique.

● Tout échafaudage mis en place sur le domaine public doit être conforme à la réglementation actuellement en vigueur, équipé de toutes les protections nécessaires à la sécurité des piétons (filets de protection, filet antiprojection) et signalé de jour comme de nuit.

Le demandeur atteste avoir pris connaissance des informations portées sur le présent document.

Le :

Signature (obligatoire)

DOCUMENT A RETOURNER PAR MAIL À : dst@ville-argelessurmer.fr

Ou par courrier à :

Secrétariat des Services Techniques

Allée Ferdinand BUISSON

CS 50099

66704 Argelès-sur-Mer CEDEX

Informations au : 04.68.95.34.23